



Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

a.carlot@fne-midipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito

Sècheresse : les barrages, fausse solution face au dérèglement climatique

En France, l'agriculture, c'est 48 % de la consommation d'eau, avec un pic sur les 3 mois d'été où elle représente jusqu'à 80 % de l'eau consommée sur le territoire¹. Cette grande soif est particulièrement liée à l'irrigation, utilisée sur moins de 6 % des surfaces de production agricole. Or, la crise climatique entraîne des sécheresses de plus en plus longues, fréquentes et intenses et la France n'est pas épargnée par le phénomène. Dans ce contexte, certains syndicats agricoles d'irrigants réclament régulièrement de nouveaux barrages. L'idée est de stocker davantage d'eau l'hiver pour l'utiliser l'été. Seulement, cette option simpliste se révèle particulièrement inadaptée pour l'agriculture, le territoire, ses citoyens et délétère pour l'ensemble du cycle de l'eau. Pire, elle aggrave les effets du dérèglement climatique qu'elle est censée pallier.

Faire un barrage, c'est aggraver les sécheresses en aval

En freinant les économies d'eau, les barrages accélèrent la venue de sécheresses sur le bassin

Les barrages détruisent également la biodiversité

Sobriété, optimisation et juste partage : les préconisations du mouvement France Nature Environnement

Gérer l'eau dans un projet de territoire : les derniers RDV politiques

[Lire l'article complet sur le site internet de FNE](#)

Pour aller plus loin

- ⇒ [Barrages et réservoirs : leurs effets pervers en cas de sécheresses longues](#), article de The Conversation, février 2019
- ⇒ [Instruction ministérielle du 7 mai 2019 relative aux projets de territoire : décryptage de France Nature Environnement](#)
- ⇒ [Retenues d'eau : quelles impacts sur le milieu aquatique ?](#) article de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), avril 2016

Revue de presse

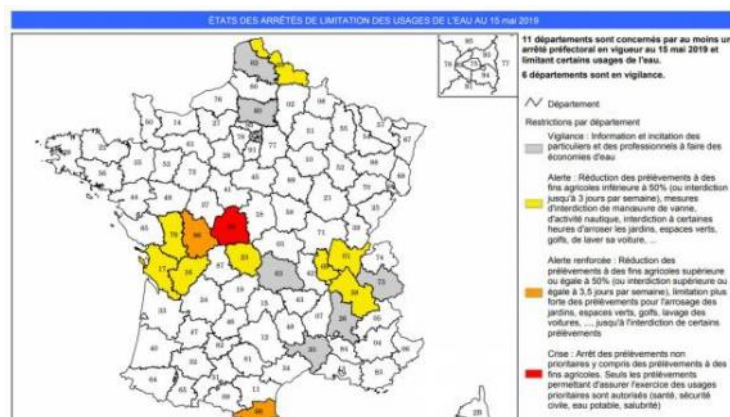
Caussade : la préfète ordonne la suppression de la retenue d'eau illégale—Le Tribunal administratif de Bordeaux avait jugé le 29 mars dernier que la retenue d'eau de Caussade (Lot-et-Garonne) avait été [construite illégalement](#). La préfète de département a signé le 2 mai un arrêté ordonnant à la chambre d'agriculture de cesser les travaux sous astreinte de 500 euros par jour de retard et de renoncer à la mise en eau de l'ouvrage. "La protection de la nature passe enfin au premier plan", se réjouissent France Nature Environnement (FNE) et la Sepanso Aquitaine qui avaient réclamé cette remise en état à la préfète. Les associations annoncent toutefois le dépôt d'une "action en responsabilité contre la chambre d'agriculture devant le tribunal administratif". Pour les ONG, ce projet est "l'illustration d'une fuite en avant face aux effets du changement climatique", considérant qu'il s'agit d'une "fausse solution pour des agriculteurs confrontés au manque d'eau". ([actu-environnement.com—07/05/2019](#))

ZOOM nouvelle instruction « projet de territoire pour la gestion de l'eau »

Retenues d'eau : le gouvernement veut relancer les projets de territoire—Jeudi 9 mai, François de Rugy et Didier Guillaume ont annoncé vouloir donner "un nouvel élan" aux projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) qui conditionnent le financement des retenues d'eau agricoles par les agences de l'eau depuis 2013. Les ministres en charge de l'écologie et de l'agriculture, ainsi que Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat à la Transition écologique, ont signé une instruction en ce sens destinée aux préfets. Elle abroge la circulaire de 2015 qui fixe les conditions du financement des retenues d'eau agricoles par les agences de l'eau. "Cette instruction a été élaborée en concertation avec les parties prenantes dans le cadre de la seconde séquence des Assises de l'eau", précisent les ministères. ([actu-environnement.com—10/05/2019](#))

Instruction sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), articulation avec les SAGE—Face aux impacts indéniables du changement climatique sur la ressource en eau, le gouvernement a choisi de généraliser les PTGE afin de garantir une démarche concertée localement avec tous les usagers de l'eau en vue d'améliorer la résilience des territoires et de mieux partager les ressources en eau. L'instruction du gouvernement du 7 mai 2019 mobilise les acteurs du territoire pour trouver des solutions locales dans une dynamique de dialogue : réaliser un diagnostic des ressources disponibles et des besoins actuels des divers usages ; mettre en œuvre des actions de sobriété pour tous les usages ; accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de la transition agroécologique ; inciter les collectivités locales dans la mise en place de système d'infiltration des eaux pluviales dans les sols, à désartificialiser les sols et à considérer les solutions fondées sur la nature pour améliorer leur résilience face au risque de la sécheresse ; mobiliser la ressource, notamment par des ouvrages de stockage ou de transfert, quand c'est utile et durable ; éclairer les décisions par des approches économiques. En annexe n°3 de l'instruction, l'articulation qui devra nécessairement être recherchée entre le PTGE et les autres documents de planification – que sont notamment les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) – est explicitée. ([gesteau.fr—03/06/2019](#))

Sécheresse : onze départements ont déjà pris des arrêtés de restriction d'eau—Après les faibles précipitations du début d'année 2019, nombre de nappes d'eau souterraine affichent en mai des niveaux plus bas que la moyenne. Onze départements ont déjà pris des mesures de restriction d'eau. C'est particulièrement le cas en Adour-Garonne et à l'est de la Bretagne, où les niveaux qui étaient autour de la moyenne en mars sont désormais « modérément bas ». ([environnement-magazine.fr—15/05/2019](#))

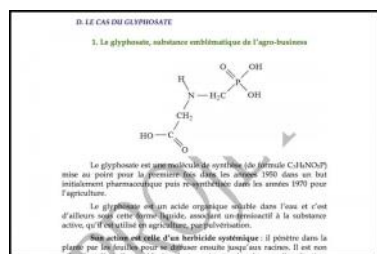


Sites classés : le gouvernement veut ouvrir la voie au béton—Un projet de décret - dont Reporterre révèle le contenu - pourrait faciliter grandement les travaux dans les « sites classés », les zones parmi les plus protégées et



riches en biodiversité du territoire français. Une nouvelle contradiction entre les actions du gouvernement et les annonces faites lundi 6 mai par Emmanuel Macron en faveur de la protection de la biodiversité. « Et puis, les moyens des préfets de département ont déjà été considérablement réduits », souligne de son côté Élodie Martinie-Cousty, représentante de FNE (France Nature Environnement) à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages. « Ils ont parfois du mal à juste exercer le contrôle de légalité, alors on a du mal à imaginer qu'ils vont résister aux pressions des gros opérateurs. » Plusieurs attendraient la

publication du décret avec impatience, redoute-t-elle : « Par exemple, à Chamonix, sur le Mont-Blanc, de gros opérateurs voulaient installer des retenues collinaires afin de faire des réserves d'eau pour produire de la neige artificielle. Jusqu'ici, le maire et l'inspecteur des sites locaux ont résisté parce que les inspecteurs généraux [c'est-à-dire nationaux, au ministère] ont dit non. » « Il y a des projets combattus depuis cinq, dix ans, qui risquent de ressurgir », redoute également David Couzin, président de l'Association des inspecteurs des sites. (reporterre.net—11/05/2019)



Glyphosate : Reporterre publie le rapport parlementaire sur l'évaluation des pesticides—L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques publiera jeudi son rapport sur l'évaluation des pesticides. Un de ses membres, le sénateur Médevielle (31), a prétendu que le rapport disculpait le glyphosate. Rien de plus inexact, comme le confirme le texte, que Reporterre publie en avant-première. (reporterre.net—15/05/2019)

Tara largue les amarres à la recherche des sources de la pollution plastique—Après avoir navigué à la recherche de la pollution plastique en mer Méditerranée puis sur l'océan Pacifique Nord, la goélette Tara met les voiles sur une nouvelle mission : identifier les sources de cette pollution plastique et prédire le devenir ainsi que l'impact des plastiques de la terre vers la mer. En dix ans de recherche sur les microplastiques, la fondation Tara Océan et ses partenaires scientifiques, tels que le CNRS ou l'Ifremer, ont pu établir un constat édifiant : « 80% des déchets plastiques en mer sont d'origine terrestre et 94% d'entre eux sont des microplastiques. Nous disposons de peu de connaissances sur la dispersion et le flux de ces microplastiques », alerte Romain Troublé. Cette nouvelle mission a donc pour objectif d'identifier la source de cette pollution, mais également de comprendre son impact sur la biodiversité et d'orienter les mesures à prendre. « Nous devons comprendre d'où vient ce flux : des caniveaux, des industries ? Et par où il passe, pour pouvoir agir et l'arrêter », ajoute le directeur général de la fondation. Pour cela, la goélette Tara parcourra jusqu'au 23 novembre prochain, les eaux des mers du Nord, Baltique et Méditerranée, ainsi que de la Tamise (Angleterre), de l'Elbe (Allemagne), du Rhin (Pays-Bas), de la Seine, de la Loire, de la **Garonne** (France), du Tage (Portugal), de l'Ebre (Espagne), du Rhône (France) et du Tibre (Italie). (environnement-magazine.fr—16/05/2019)



La France n'est pas préparée au « choc climatique », selon un rapport sénatorial—Le « choc » climatique est inévitable et la France n'est pas prête, selon les sénateurs Renan Dantec (Loire-Atlantique) et Jean-Yves Roux (Alpes-de-



Haute-Provence). Jeudi 16 mai, ils ont rendu publiques les conclusions de leur rapport d'information sur l'adaptation de la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050. Les deux parlementaires plaident pour un engagement accru de l'État et des collectivités territoriales et s'interrogent sur l'adaptation de certains secteurs, comme l'agriculture et le tourisme. (reporterre.net—17/05/2019)



Tarn : y aura-t-il un nouveau projet de barrage sur le site de Sivens ? - Le projet de territoire, lancé en 2015 suite à l'abandon du projet de barrage de Sivens, arrive au bout de son processus. Les acteurs de ce dossier, visant à répondre aux besoins en eau de la vallée du Tescou, doivent désormais trancher. La possibilité d'un ouvrage sur la zone humide du Testet ravive les tensions. (france3-regions.fr—28/05/2019)

Documents – réglementation

Restauration hydromorphologique des cours d'eau : un guide propose une aide au suivi—L'AFB, en partenariat avec les agences de l'eau et l'Irstea, vient de publier un guide d'aide au suivi qui s'appuie sur le SSM (suivi scientifique minimal). Le document se structure en trois parties : la première est dédiée au contexte général, à la définition du suivi, des différentes échelles et de la chronologie du suivi, et au processus de bancarisation des données. La seconde détaille le suivi à mettre en place à travers des fiches par type d'opération de restauration hydromorphologique. Enfin la dernière partie se penche sur les différents protocoles à mettre en place et propose des éléments d'interprétation. Le guide vise en particulier des projets dont les retombées attendues sur les communautés et/ou le milieu concernent une portion de cours d'eau importante pouvant aller jusqu'à l'échelle du tronçon.



(actu-environnement.com—22/05/2019) [TELECHARGER LE GUIDE](#)

Publication de deux guides sur la thématique « Eau et aménagement du territoire » - Afin d'améliorer la prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme, deux guides ont été publiés récemment.

Il s'agit de « [L'eau et l'aménagement des territoires : Contribution des documents d'urbanisme à une bonne gestion de l'eau sur le bassin Seine-Normandie](#) » de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de « [La prise en compte du risque d'inondation dans les Plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux](#) » du CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation). Le premier est structuré autour de quatre enjeux pour une bonne gestion de l'eau et une adaptation des territoires au changement climatique : maîtriser les rejets par temps de pluie pour une ville perméable et rafraîchissante ; lutter contre l'érosion des sols pour un territoire rural vivant ; préserver et restaurer les cours d'eau naturels pour un territoire harmonieux ; des zones humides pour la résilience et la vie des territoires.

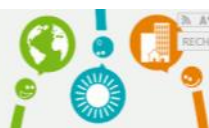
Le second a pour objectifs de sensibiliser les élus et leurs partenaires à la prise en compte des différents types de risques d'inondation dans leur PLU(i), d'apporter des exemples de PLU(i) pour illustrer les pratiques en cours, et de proposer des recommandations pour mieux intégrer les risques d'inondation dans la planification locale. (gesteau.fr—09/05/2019)



Les actes du séminaire "SAGE & adaptation au changement climatique" sont en ligne ! - Le séminaire national SAGE & adaptation au changement climatique, labellisé « Assises de l'eau », a eu lieu en septembre 2018 à Orléans. Les actes du séminaire viennent d'être publiés. Vous pouvez ainsi consulter le contenu des séances plénières, des tables rondes et des ateliers. (gesteau.fr—24/05/2019)



CONSULTATIONS PUBLIQUES



[Consultation publique] Projet de décret portant déconcentration de la délivrance des autorisations de travaux en site classé (du 31/05/2019 au 20/06/2019) — Dans le cadre de sa politique de simplification des démarches administratives et de réduction des délais de décision, et afin de renforcer la prise de décision au plus près des territoires et des acteurs, le gouvernement a décidé de poursuivre, en la généralisant, la déconcentration des autorisations de travaux réalisés en site classé. Un projet de décret modifie en ce sens certaines dispositions du code de l'environnement et du code de l'urbanisme. [Accéder à la consultation et donner un avis](#)

Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr

Les échos du bassin

CHARENTE
2050

Lancement de l'étude prospective Charente 2050—L'EPTB Charente a organisé le 16 mai, à Jarnac, un séminaire sur le changement climatique dans le cadre du lancement de la [démarche prospective Charente 2050](#). Celle-ci vise à comprendre et anticiper ces changements globaux, puis à proposer un plan d'adaptation et d'atténuation partagé par les acteurs. La première étape vise à réaliser un diagnostic prospectif, avec l'aide du groupement Antea/La Fabrique Participative. Des ateliers thématiques seront organisés mi-juin afin de co-construire ce diagnostic, dont la livraison est attendue pour fin 2019. ([lignesdeau#95—mai 2019](#))



O2H des Gaves : mieux connaître l'écoulement, prévenir les crues—Le projet O2H des Gaves est porté conjointement par le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG), Tétrardre, Ogoxi et EDF. Développé dans les Hautes-Pyrénées il va fournir données hydrologiques et détails sur les matériaux charriés, pour mieux gérer les cours d'eau. L'idée ? Créer un observatoire local, chargé de surveiller plus efficacement l'état des gaves (cours d'eau). Des visites de terrain viennent d'avoir lieu. ([lignesdeau#95—mai 2019](#))

Interview de Paul Carrère, vice-Président du Conseil Départemental des Landes, président de l'Institution Adour, sur la prospective Adour 2050—« Face au changement climatique, l'ambition d'assurer la pérennité du bassin de l'Adour et des côtiers basques, aussi bien sur les activités socio-économiques que sur la ressource en eau ». L'étude prospective Adour 2050, débutée en 2016 et pilotée par l'Institution Adour avec le soutien de l'Agence, arrive à son terme. Sa 3ème phase, consistant à traduire en actions et mesures concrètes les scénarios les plus souhaitables retenus par le comité de pilotage, va être présentée le 11 juin à Pau, lors d'une réunion publique. ([lignesdeau#95—mai 2019](#))



Transition écologique : les leviers se multiplient pour appuyer les actions collectives locales—Alors que les effets du changement climatique impactent déjà les territoires et nécessitent d'agir, plusieurs outils vont accélérer la transition écologique localement. Le Ministère de la transition écologique va généraliser les [Contrats de transition écologique \(CTE\)](#) – dont certains ont déjà été signés en Adour-Garonne – tandis que les appels à projets vers l'agroécologie se font plus massifs. ([lignesdeau#95—mai 2019](#))



Etudes micropolluants sur le bassin Adour-Garonne : où en est-on ? - La lutte contre les micropolluants issus de sources variées (résidus de médicaments, de cosmétiques, de désinfectants, de produits domestiques, de revêtements urbains) répond à un triple enjeu : environnemental, sanitaire et économique. Dans les milieux aquatiques, ces molécules en partie dues à l'activité humaine, sont susceptibles d'avoir une action toxique sur les organismes vivants, même à des concentrations très faibles. Trois des treize démarches retenues dans le cadre de l'appel à projet national lancé en 2013 ont mobilisé des collectivités du bassin et leurs partenaires privés ou publics sur la période 2014-2018. Les innovations vont des changements de pratiques aux solutions techniques (gestion des eaux pluviales, méthodes de diagnostic des pollutions...), intégrant la notion de coût/efficacité. L'Agence attend beaucoup de ces retours d'expérience et de leur valorisation qui devraient susciter une véritable dynamique sur les territoires du bassin. Deux des trois projets feront l'objet d'une restitution en juin : le 25 à Bordeaux pour [REGARD](#) et le 26 à Arcachon pour [REMPAR](#). La présentation du projet [SMS](#) est prévue prochainement. ([lignesdeau#95—mai 2019](#))



La vie du réseau



[Communiqué] Biodiversité : urgence absolue, l'heure n'est plus aux demi-mesures ! - Réunis à Paris, les scientifiques de l'IPBES rendent aujourd'hui leur rapport sur l'état de la biodiversité à l'échelle mondiale. Leur constat est édifiant : jusqu'à un million d'espèces animales et végétales pourraient être menacées d'extinction dans les prochaines décennies. Après une telle annonce, il serait irresponsable de poursuivre des politiques au rabais. Les Etats rassemblés au G7 Environnement qui se déroule actuellement à Metz sauront-ils prendre les mesures nécessaires ? France Nature Environnement rappelle que les grands axes d'action sont connus, et appelle la France à donner l'exemple en se dotant d'une ambitieuse stratégie interministérielle. (fne.asso.fr—06/05/2019)



[Communiqué] L'Etat ordonne la destruction du barrage illégal de Caussade—Il y a un mois, le tribunal administratif de Bordeaux confirmait l'illégalité du barrage de Caussade. Une décision désormais confortée par l'Etat, qui vient de prendre un arrêté décisif : la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne a 3 mois pour détruire la retenue d'eau construite sans autorisation. Dans un an et demi, le site devra avoir été remis dans son état initial. La protection de l'environnement passe enfin au premier plan, un soulagement pour France Nature Environnement et la SEPANSO Aquitaine, qui suivront de près la remise en état du site. (fne.asso.fr—07/05/2019)

[Agenda] C'est la Fête des Mares : à vos mares, prêts, partez à leur découverte ! - Du 1er au 10 juin 2019, rejoignez le mouvement France Nature Environnement pour la fête des mares. Au programme de cet évènement coordonné par la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), des animations, des sorties ou des documentaires pour célébrer les "7 mares'veilles du monde", en référence aux particularités et aux bienfaits de ces micro zones humides, toujours fortement menacées. Ne bottez pas en touche, et découvrez les activités près de chez vous. (fne.asso.fr—10/05/2019)



Monsieur Nicolas Hulot – Ministre d'Etat
Ministre de la transition écologique et solidaire
Hôtel de Roqueleure
246 bd Saint-Germain
75007 PARIS

Angoulême, le 30 avril 2018

Objet : Réserves de stockage d'eau

Monsieur le Ministre d'Etat,

Notre confédération lance une alerte en soutien à la fédération Poitou-Charentes Nature au sujet de vastes projets totalisant plus de 80 réserves de stockage d'eau sur les 4 départements de l'ex Région Poitou-Charentes. Les cours d'eau de ce territoire sont depuis longtemps touchés par des assèchements en période estivale, et plus récemment par des niveaux critiques au printemps. Le Poitou-Charentes se distingue aussi par un grand nombre de masses d'eau en mauvais état (seulement 17 % des masses d'eau sont en bon état).

FNE Nouvelle Aquitaine a écrit en 2018 au ministre pour signaler son inquiétude face aux projets de retenues d'eau— [Lire le courrier](#)

Les associations **Nature Environnement 17, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et SOS rivières et Environnement** se sont regroupées pour faire annuler le projet de construction et d'exploitation de 22 réserves de substitution sur le bassin de la Boutonne. ([février 2019](#))

Le projet de construction de 6 bassines sur le bassin du Curé a été soumis à enquête publique il y a quelques mois. A cette occasion, **Nature Environnement 17** a exposé quelques arguments fondamentaux qui fondent son opposition au projet. ([décembre 2018](#))

[Communiqué] Irrigation : la justice annule les autorisations de prélèvement d'eau délivrées aux irrigants des bassins de la Charente amont et du Marais Poitevin— Saisi par cinq associations de protection de l'environnement, dont la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Nature Environnement 17, et Charente-Nature, mais également les Fédérations de pêche de Charente et de Charente-Maritime, le tribunal administratif de Poitiers vient d'annuler les arrêtés autorisant les irrigants des bassins versants du Marais poitevin et de la Charente amont à prélever dans les milieux naturels 140 millions de mètres cubes d'eau[1] chaque année sur 5 ans (Marais poitevin) et 15 ans (Charente amont). Le juge administratif sanctionne une mauvaise prise en compte des milieux humides et aquatiques et l'autorisation de niveaux de prélèvements d'eau excessifs. (nature-environnement17.org—14/05/2019)





[Action de sensibilisation] Retour en images sur la journée de formation « zones humides » du 23 mai—A l'initiative de notre fédération France Nature Environnement (FNE) et en partenariat avec Nature En Occitanie, nous avons organisé une journée d'échanges et de formation sur le cadre juridique de protection des zones humides. Cette journée s'est déroulée en trois temps : une présentation de la réglementation applicable (loi sur l'eau, documents d'urbanisme) à la maison de l'environnement de Midi-Pyrénées ; la présentation de l'outil Sentinelles de la Nature avec un cas pratique de signalement d'une atteinte à une zone humide ; puis une visite d'une zone humide située sur la commune de Launaguet (31), faisant l'objet d'une gestion par Nature En Occitanie. (fne-midipyrenees.fr—24/05/2019)

[Communiqué— 9 mai 2019] La cour d'appel de Pau confirme la condamnation de la CACG (32) - 2 ans après le tribunal de Tarbes, la cour d'appel de Pau confirme la condamnation de la compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG) à réparer le préjudice moral de FNE Midi-Pyrénées à hauteur de 2000 euros. Il était reproché à cette compagnie de ne pas respecter les débits minimums de la rivière Midour, située dans le département du Gers. Cette nouvelle condamnation s'ajoute à la récente décision de la Cour d'appel de Toulouse pour des faits similaires commis sur la rivière Gimone (82). (Explications de FNE Midi-Pyrénées).



[Actualité—17 mai 2019] Après les cours d'appel de Toulouse et de Pau, le tribunal de Montauban condamne la CACG (82) - Le tribunal de police de Montauban vient de condamner la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG) ce jeudi 16 mai 2019 pour des nouvelles infractions environnementales sur le site de station de pompage qu'elle exploite à Mas-Grenier. Cette condamnation vient d'ajouter au non-respect des débits du Midour (32) et de la Gimone (82), qui lui ont déjà valu des condamnations par la cour d'appel de Pau récemment (7 mai 2019) et de Toulouse l'année dernière (26 février 2018). (fne-midipyrenees.fr—17/05/2019)



VOTEZ pour faire connaitre et protéger les zones humides et petits cours d'eau qui font les grandes rivières ! - Vous pouvez actuellement soutenir notre nouvelle action de sensibilisation sur les enjeux liés à la préservation du petit cheveu hydrographique ("les petits cours d'eau qui font les grandes rivières") en [vo-](#)

[tant pour notre projet de bande-dessinée ICI](#). En 2 minutes de votre temps vous apporterez un soutien important à ce projet et à nos actions. D'avance, merci !

Agenda

- * **Figeac (46)** - Conférence « Changement climatique : quels impacts sur le bassin du Lot ? », le 13 juin, organisée par le Syndicat mixte Célé-Lot médian à l'Astrolabe du Grand Figeac.
- * **Estillac (47)** —Bureau de la CLE du SAGE Vallée de la Garonne, 14 juin, organisé par la structure porteuse du SAGE, le SMEAG.
- * **Montauban (82)** - Journée d'échange sur la pollution de l'air en lien avec l'agriculture, 27 juin, organisée par FNE et FNE Midi-Pyrénées. [En savoir +](#)
- * **Toulouse (31)** - Commission planification du Comité de Bassin Adour Garonne, les 27 et 28 juin, organisée par l'AEAG.

